



Flash info



Jacques LE NAY et son équipe en télétravail

Conscients de l'importance de respecter les règles de confinement, **Jacques LE NAY et ses collaborateurs** sont tous **en télétravail**, mais **restent évidemment disponibles**.

Des réunions de travail par visioconférence sont régulièrement organisées pour faire le point sur les dossiers et les travaux de la semaine. En cette période particulièrement difficile, complexe et anxiogène notamment pour les élus, Jacques LE NAY et son équipe restent **mobilisés**. Vous pouvez les joindre sur les numéros et adresses e-mails habituels.

La newsletter hebdomadaire reprend sous une forme quelque peu modifiée et les informations ciblées sont relayées sur Twitter, Facebook et LinkedIn.

DANS LE MORBIHAN

Covid-19, gestion économique, Jacques LE NAY mobilisé



- **Difficultés rencontrées par les artisans, Jacques LE NAY intervient auprès du ministre de l'Economie et des Finances**
Dans un courrier adressé à Bruno LE MAIRE et en soutien de l'intervention de Michel Aoustin, Président de la Chambre des métiers et de l'artisanat du Morbihan, le sénateur LE NAY a attiré l'attention du ministre de l'Economie et des Finances sur les difficultés rencontrées par les artisans.

Pour le sénateur, les critères d'éligibilité aux dispositifs d'aides existants sont trop restrictifs et les procédures trop complexes, ce qui écarte de nombreuses entreprises de l'accès aux aides. Par ailleurs, dans le cadre de l'accès au prêt garanti de l'Etat, Jacques LE NAY alerte le ministre sur les demandes des banques aux artisans, lesquelles exigent des garanties, cautions personnelles ou documents comptables n'ayant pas lieu d'être. En outre, pour Jacques LE NAY il y a encore trop d'application de facturation de frais en complet décalage avec la gravité de la situation. Le sénateur attend de Bruno LE MAIRE des éléments de nature à harmoniser les pratiques au niveau national et à rassurer la profession.



- **Difficultés rencontrées par les entreprises du bâtiment et des travaux publics, le sénateur écrit à Jacqueline GOURAULT**
Norbert GUILLLOU, Président du CNATP 56 a attiré l'attention de Jacques LE NAY sur les difficultés rencontrées par les entreprises du secteur du BTP au regard de l'ordonnance qui suspend le délai d'instruction pour les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées avant le 12 mars. Le sénateur LE NAY a relayé ces inquiétudes à Jacqueline GOURAULT.

AU PARLEMENT

Réunion du groupe de l'Union centriste



Toujours dans le strict respect des conditions sanitaires dictées par la nécessité d'enrayer la pandémie du Covid-19, le Sénat poursuit ses travaux.

Le 14 avril, les sénateurs du groupe Union centriste se sont réunis en visioconférence, afin de préserver la continuité du travail parlementaire.

L'examen et le vote des différents textes sont permis grâce à une organisation propre à chaque groupe politique.

La représentativité des opinions est assurée au travers un débat au sein de chaque groupe politique qui permet d'arrêter une décision consensuelle et de désigner chaque semaine des porte-paroles.

Fort de ses 55 membres, le groupe Union centriste dispose de 8 places dans l'hémicycle. Les sénateurs, élus de l'Ile-de-France pour qui les déplacements sont plus simples et plus rapides, ou membres de la commission dont relève le texte examiné, sont destinés à siéger en séance.

C'est sur cette base d'organisation que sera votée la prochaine loi de finances rectificatives pour l'année 2020 dont le contenu vous sera présenté dans la prochaine newsletter.

Questions de contrôle au Gouvernement



Renommées plus précisément « Questions de contrôle au Gouvernement » et organisées encore selon des mesures strictes d'hygiène, de distanciation dans l'hémicycle et en effectif réduit, **les sénateurs ont interrogé le Gouvernement sur la gestion de l'épidémie de Covid-19 et ses conséquences pour le pays. voir la vidéo**

Le 15 avril, le Premier ministre Edouard PHILIPPE, a été interpellé sur la **sortie du déconfinement**. Le groupe Union centriste a interrogé d'une part Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse, sur les **conditions de la réouverture des écoles** et d'autre part Cédric O, secrétaire d'Etat en charge du Numérique, sur le **tracking et la perte de souveraineté**. Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales a été interpellée sur les **moyens alloués aux collectivités territoriales pour soutenir la reprise**.

La **crise** et les **difficultés rencontrées par les plus fragiles**, la question des **masques**, l'**instruction** et la **délivrance des permis de construire** à la suite des mesures d'urgence font aussi partie des questions posées aux membres de l'exécutif.

Les collectivités locales face à l'épidémie de Covid-19



La délégation aux collectivités territoriales du Sénat a souhaité consulter les élus locaux sur les difficultés rencontrées dans la gestion de l'épidémie de Covid-19.

L'objectif de cette démarche est d'informer les pouvoirs publics sur les besoins des collectivités territoriales en la matière.

Ces remontées du terrain et retours d'expérience seront communiqués aux sénateurs et transmis au Gouvernement.

Jusqu'au 4 mai vous pouvez participer et [accéder au questionnaire](#).

Situation internationale, contamination du porte-avions Charles de GAULLE, la commission poursuit ses auditions



La commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat a réuni ses membres par visioconférence. Elle a entendu le 15 avril, **Jean-Yves LE DRIAN, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères**, sur la **situation internationale**. Il a détaillé la réponse européenne à la crise sanitaire et a profité de cette audition pour faire un point sur le **rapatriement des Français** de passage à l'étranger.

Interrogé sur la **situation de l'OMS** après l'annonce américaine de suspension de ses versements, le ministre a regretté son affaiblissement en pleine période de pandémie, et a souhaité que soient tirées les leçons de la crise sanitaire pour bâtir un dispositif plus efficace et plus cohérent, qui fasse autorité sur le plan scientifique. [voir la vidéo](#)

Le 17 avril, la commission a entendu **Maryline GYGAX GÉNÉRO, médecin général des Armées et directrice centrale du Service de santé des armées (SSA)**, sur l'engagement du SSA dans la crise sanitaire.

Elle a indiqué ne pas avoir eu, à ce stade, les moyens matériels d'effectuer des tests sur l'ensemble des militaires avant projection. La commission en a appelé à la ministre des Armées pour la **mise en œuvre d'un dépistage systématique** des équipages et des forces terrestres **avant tout départ en mission**.

940 marins ont été testés positifs au Covid-19 sur le porte-avions Charles de GAULLE, sur un total de 2 300 personnes, a indiqué Maryline GYGAX GÉNÉRO, qui a reconnu qu'en l'état actuel, il n'était **pas possible de généraliser le port de masques**. Elle a également précisé que les **mesures barrières** préconisées étaient **difficiles à mettre en œuvre** sur un bâtiment exigü.

Une enquête de commandement et une enquête épidémiologique sont en cours. Pour la directrice centrale « *la contamination du porte-avion est un événement absolument majeur. Il y aura sans nul doute des conséquences à tirer à l'issue de cette crise, qu'il s'agisse de spécialités médicales du SSA, ou du matériel* ». [accéder au communiqué de presse](#)

Pour la Délégation aux entreprises, la relance économique doit se préparer dès aujourd'hui



La Délégation aux entreprises dont est membre Jacques LE NAY poursuit ses travaux en visioconférence, en les réorientant afin de prendre en compte l'impact économique de la crise sanitaire actuelle.

Pour Jacques LE NAY et sa collègue rapporteure de la mission en cours sur le thème « l'entreprise responsable et engagée », les acteurs publics et privés doivent tirer parti de la situation actuelle pour **penser autrement leurs actes d'achat**, en renforçant le caractère responsable. Il faut selon eux **sécuriser les entreprises et les citoyens**, en **réindustrialisant les territoires** et en **privilegiant les circuits courts**. « *De par la cruelle pénurie de masques qui pénalise les professionnels de santé, les employeurs mais également les salariés, nous doutons de la sortie du quasi blocage de notre économie, l'activité ne pouvant reprendre dans des conditions de travail sécurisantes* » a commenté Jacques LE NAY.

Par ailleurs, Thomas COURBE, Directeur général des Entreprises (DGE) au ministère de l'Economie et des Finances a été entendu. Les dispositifs d'aides aux entrepreneurs et aux salariés sont plus fluides, et les critères d'accès s'élargissent. Les sénateurs déplorent néanmoins « *le manque de simplicité et la lenteur des procédures, tout comme l'insuffisance des soutiens aux plus fragiles* ». Pour Jacques LE NAY, le **respect des délais de paiement** est fondamental pour que les PME, les commerçants et les artisans **survivent à la crise sanitaire**.

Le sénateur déplore les manques du plan de soutien économique du Gouvernement, « *il est urgent d'en préciser les contours et d'accompagner une organisation économique conciliant à la fois reprise d'activité et sécurité sanitaire* » a-t-il commenté.

L'Union européenne soutient les Etats membres dans la crise



Les ministres des Finances européens se sont accordés pour lever la contrainte budgétaire du Pacte de Stabilité et de Croissance pour l'année 2020.

Les chefs d'Etat de la zone euro ont décidé une aide budgétaire de 540 milliards d'euros qui se décompose sous la forme de 200 milliards d'euros de prêts de la Banque Européenne d'Investissement à destination des PME, 240 milliards d'euros de prêts à travers le mécanisme européen de stabilité pour financer les dépenses de santé et 100 milliards d'euros débloqués par la Commission européenne pour financer le chômage partiel.

Enfin, la Banque centrale européenne a repris son programme d'achats d'actifs pour un total de 750 milliards d'euros également dirigés vers les entreprises.

Lors du prochain Conseil européen du mercredi 22 avril les chefs d'Etat discuteront d'un plan de relance au niveau de l'eurogroupe et de la création d'obligations européennes « les corona bonds » sur une base volontaire.

La commission des Affaires étrangères auditionnera le secrétariat aux Affaires européennes vendredi matin afin de tirer les conclusions de ce conseil.

Pour accéder à l'ordre du jour du Sénat cliquer [ICI](#)

Source <http://www.senat.fr/>

Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN

E-mail : j.le-nay@senat.fr

Site web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>



Palais du Luxembourg
15, Rue de Vaugirard
75006 PARIS
Tél : 01 42 34 15 42



Permanence parlementaire
5, rue du Docteur Berthy
56240 PLOUAY
Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires
Okba MERABET — Tél : 06 31 48 21 80
Margot SIMON — Tél : 06 31 00 26 81

Collaborateurs parlementaires
Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66
Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23

Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan
Conception et réalisation : Laurence FANE — laurence.fane@gmail.com